

# MÉMOIRES

DE LA

## SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1903

### III

---

E. RAHIR.

#### NOTE SUR L'EXPLORATION DES PLATEAUX DE L'AMBLÈVE AU POINT DE VUE PRÉHISTORIQUE.

(*Séance du 28 décembre 1903.*)

L'exploration des plateaux de l'Amblève au point de vue de leur occupation par l'homme préhistorique, exploration que j'ai eu l'occasion de faire pendant une période de trois ans, à l'époque favorable à ce genre de recherches, m'a fourni une riche moisson d'éléments d'étude dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Tout d'abord il est utile, je pense, de rappeler en deux mots quelles sont les découvertes intéressant la préhistoire qui ont été faites précédemment dans la région qui nous occupe.

En 1884, on découvrit, en une carrière ouverte dans le calcaire de Givet et exploitée par M. Lemaire, à Dieupart, près d'Aywaille, une petite grotte du fond de laquelle fut extrait un crâne humain, appelé depuis lors le « crâne de Dieupart ». L'âge de ce crâne, étudié par MM. Lohest et Fraipont <sup>(1)</sup>, demeure problématique. Au point de vue ethnique, M. Fraipont ne le fait pas remonter au delà de l'époque de la pierre polie.

Quelques éclats de silex taillés avaient aussi été signalés précédemment sur les plateaux de Hoemont et d'Oneux, c'est-à-dire au confluent de l'Ourthe et de l'Amblève, ainsi qu'une hache polie trouvée aux environs d'Aywaille.

En 1896, M. le baron de Loë <sup>(2)</sup> signala une première station

---

(1) M. LOHEST, *De l'âge d'un crâne humain trouvé à Dieupart.* (ANN. DE LA SOC. DE GÉOL. DE BELGIQUE. t. XIV, Liège, 1887.)

(2) *Rapport sur les recherches et les fouilles faites en 1895 et 1896 au profit de la Section d'ethnographie des Musées de l'État.* (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, t. XII, 1898.)

préhistorique au-dessus du massif calcaire de la grotte de Remouchamps.

Pendant les années 1898 et 1902, M. Ern. Van den Broeck, M. le baron de Loë et moi nous avons entrepris, pour les Musées royaux du Cinquantenaire, la fouille complète et très minutieuse de la salle d'entrée de la grotte de Remouchamps. Les terres des deux foyers, que nous reconnûmes alors, furent passées au tamis, afin de recueillir les plus petits fragments de silex taillés. Ce travail de longue durée nous procura un nombre considérable de pièces, notamment celles de petite industrie si finement façonnées, qui vous ont été décrites ici l'année dernière, de même que le rarissime collier en coquilles perforées découvert également dans cette grotte. Nous ne nous occuperons pas de cette fouille, mais nous rappellerons seulement le fait suivant : c'est que *cette petite industrie du silex trouvée dans la grotte de Remouchamps était associée aux débris de l'âge du Renne*. Cette constatation est utile à faire ici, parce qu'elle permettra d'établir d'intéressants rapprochements entre les silex taillés de cette caverne et ceux identiques que j'ai recueillis sur les plateaux de l'Amblève.

Dès la première année de mes recherches dans cette région, M. le baron de Loë, qui examina alors sommairement ma récolte, fut frappé de la *similitude qui existait entre l'industrie de la grotte de Remouchamps et celle des plateaux de l'Amblève*. Mes recherches postérieures n'ont fait que confirmer cette manière de voir.

N'ayant pas la compétence suffisante pour étudier la taille du silex, je me bornerai à vous exposer mes observations personnelles sur le terrain, savoir : la distribution topographique des stations, leur localisation, le choix des emplacements, la patine des silex, etc., laissant à M. le baron de Loë le soin de vous montrer, pièces à l'appui, à quelle industrie nous avons affaire ici, d'établir des rapprochements entre cette industrie et celle de la grotte de Remouchamps, pour arriver à cette conclusion : A quelle époque peut-on placer le Préhistorique qui habita les plateaux de l'Amblève ?

Mes recherches ont porté dans l'Amblève inférieure et moyenne : inférieure depuis le confluent avec l'Ourthe jusqu'aux environs de Remouchamps, et moyenne depuis Remouchamps jusqu'au village de la Gleize, c'est-à-dire en pleine Ardenne.

A part quelques éclats de silex trouvés sur le rebord du plateau de Stoumont, on peut dire que l'Amblève moyenne est privée de stations préhistoriques.

Au contraire, l'Amblève inférieure montre de très nombreux vestiges d'occupation par l'homme, sous forme de silex taillés.

Pourquoi cette absence d'habitat d'un côté et cette fréquence d'occupation de l'autre? Parce que la région Comblain-Remouchamps est un pays calcaire et parce que la portion de la vallée comprise entre Remouchamps et la Gleize est l'Ardenne schisteuse. Ici se vérifie donc une fois de plus ce fait : que sur les grandes étendues de schiste on ne rencontre pas — ou du moins exceptionnellement — de points occupés pendant quelque durée par l'homme de l'âge de la pierre.

Personnellement, il nous a été donné de constater ce fait sur les plateaux de la Semois, où nous n'avons pu, après trois mois de recherches continues, recueillir qu'un seul silex taillé, et encore celui-ci se trouvait aux environs de Florenville, sur les calcaires jurassiques.

Ne serait-ce pas le terrain, infiniment plus favorable à la culture en pays calcaire qu'en région schisteuse, qui aurait, de préférence, guidé l'homme néolithique dans le choix de son habitat?

Si, sur les plateaux qui nous occupent, un grand nombre de stations, dont les plus importantes, ne sont pas établies sur le calcaire même, mais à proximité de celui-ci, c'est parce que ce terrain ne s'étend pas aux emplacements les plus favorables à l'habitat de l'homme. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de la région, carte indiquant tous les points à silex.

Les silex taillés récoltés sur les plateaux de l'Amblève, actuellement répartis sur une centaine de points (voir la carte, pl. I), se rencontrent presque tous, à part l'importante station de Septroux et son voisinage immédiat, sur les hauteurs de la rive droite. L'orientation générale E.-O. de la vallée montre bien clairement la raison du choix de ces emplacements; en effet, les versants de la rive droite, étant exposés au midi, reçoivent une plus grande somme de chaleur solaire, de plus ils étaient abrités des vents froids du nord.

Si la station de Septroux fait exception, c'est que l'endroit est ici tout particulièrement propice à l'occupation, ainsi que nous le verrons tantôt. Les mêmes raisons qui ont guidé le Préhistorique à s'établir plutôt sur la rive droite que sur la rive gauche de l'Amblève se retrouvent toutes, sans exception, pour chaque station de quelque importance.

On trouvera dans le tableau ci-après des indications sur l'orientation, l'altitude et la nature du sol des principales stations, sur le pourcentage des silex patinés, etc, Nous pouvons donc nous dispenser d'en faire ici une énumération fastidieuse.

*Tableau des principales stations ou des points à silex des plateaux de l'Amblève.*

NUMÉRO des stations.	SITUATION ET ORIENTATION.	ALTITUDE en mètres au- dessus de l'Amblève.	NOMBRE de pièces taillées et débris.	POURCENTAGE de silex patinés.	NATURE DU SOL.
1	Au confluent de l'Ourthe et de l'Amblève, dans une légère dépression orientée au S.-S.-O. et abritée du N. au N.-E.	32	63	81	Famennien.
21	Au sommet de la crête dite « Heid des Gattes », dominant Aywaille. Pas abritée.	155	24	34	Id.
22	Déclivité d'un promontoire. Orientée au midi	135	61	100	Id.
24	Versant orienté au S.-S.-E. et abrité de l'O. au N.-N.-E. Non loin de sources.	173	272	18	Id.
25	Sur un promontoire faiblement abrité au N. et à l'O. par des hauteurs plus élevées.	160	2,345	11	Id.
33	Dans une cuvette ouverte au S. et abritée du N. à l'O. par des montagnes.	160	96	94	Id.
34	Déclivité vers le S. . . . .	90	40	100	Id.
35	Déclivité vers le S. . . . .	120	43	100	Id.
42	Déclivité d'un promontoire montagneux vers le S., faiblement abritée au N.	85	59	95	Givetien (Calcaire).
46	Déclivité à pente douce du plateau, vers le S.	100	30	60	Id.
51B	Plateau . . . . .	78	28	96	Id.
53	Cuvette à déclivité vers le S. . . . .	73	37	87	Id.
54	Versant à pente douce orienté au S.-S.-O. et abrité du N. à l'E.	115	100	97	Burnotien.
62	Sommet d'un promontoire montagneux . . .	87	26	96	Id.
63	Dans une cuvette. Déclivité vers le S., abritée au N., à l'E. et à l'O.	82	42	98	Id.
66	Déclivité à pente douce du plateau, orientée vers le S.-S.-E., abritée au N.	97	99	96	Id.
68	Déclivité à pente douce du plateau, orientée au S. et abritée au N. Au rebord d'une descente rapide vers l'Amblève.	90	46	96	Id.
71	Plateau abrité au N. et à proximité d'une source. Au rebord d'un versant à pente rapide vers l'Amblève.	65	115	9	Id.
87	Déclivité du plateau, orientée au S. et à l'E., à proximité d'une source abritée au N. par le Mont de Septroux. Grande étendue de l'aire à silex.	145	1,100	91	Famennien.
88	Versant à pente assez forte, orienté au S., non loin d'une source.	140	50	86	Id.
91	Versant orienté à l'E., abrité à l'O. . . . .	135	43	100	Id.

Examinons en détail seulement les deux plus notables stations des plateaux de l'Amblève, que nous avons désignées sous le nom de « station de Sougné », du nom du village voisin Sougné-Remouchamps, et de « station de Septroux ».

La station de Sougné, la plus importante de toutes celles de la région, est aussi la plus intéressante à plus d'un titre. Située sur un promontoire peu proéminent et très escarpé du côté la vallée qu'elle domine superbement, cette station, qui se trouve à l'altitude de 160 mètres au-dessus de la rivière, est abritée des vents froids du nord et de l'ouest par des hauteurs plus élevées. Non loin de là, mais un peu plus bas, existent, à droite et à gauche, deux petites sources, que des carrières ouvertes récemment des deux côtés de la station ont presque fait disparaître. D'ici à quelques années, cette station sera probablement aussi détruite par le carrier.

Cette position dominante, suffisamment abritée des vents froids et au voisinage de sources, devait tout spécialement attirer l'attention du Préhistorique à la recherche d'un habitat. Ce qui caractérise tout spécialement la station de Sougné, c'est le grand nombre de silex trouvés sur une surface extrêmement restreinte et limitée avec une netteté absolue. On peut dire que les deux mille quatre cents silex taillés et débris de taille recueillis en ce point n'occupaient pas une aire de dispersion dépassant un carré de 20 à 25 mètres de côté, et qu'en dehors de cette surface, — 5 à 10 mètres de là, — on ne rencontrait plus que de très rares éclats de silex. M. le baron de Loë, qui a bien voulu explorer cette position préhistorique, de même que celle de Septroux, m'a dit n'avoir jamais visité une station où un si grand nombre de pièces étaient réunies en un espace aussi restreint.

Les silex provenant de cette importante station établie sur le Famennien étaient, en grande majorité (89 %), privés de patine, tandis que ceux de la station, également très notable, de Septroux, établie aussi sur le Famennien, étaient presque tous patinés (91 %). Nous reviendrons tantôt sur cette question de la patine en examinant les causes probables de cette transformation du silex.

La station de Septroux, la seconde en importance pour le nombre de pièces recueillies, occupe une situation tout autre que la précédente. Elle est établie sur un plateau, à l'altitude de 145 mètres au-dessus de la rivière et à la naissance d'un ravin secondaire parcouru par un ruisseau qui se jette dans l'Amblève. Contrairement à ce que nous avons vu pour la station de Sougné, celle-ci ne domine pas la rivière, dont elle est distante de 1,500 mètres. Son excellente situation sur une légère déclivité du

plateau vers le midi et vers le levant, abritée des vents froids du nord par le grand mamelon de Septroux, comme sa position non loin d'une source, devait en faire un endroit de prédilection comme habitat.

Contrairement à la station de Sougné, celle-ci a une aire assez étendue de dispersion des silex. Les onze cents silex recueillis ici occupaient approximativement une surface de 150 à 200 mètres de côté, mais avec une plus grande concentration sur la déclivité vers la source. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette station, établie sur le Famennien, a fourni une forte proportion de silex patinés (91 %).

Un fait du plus haut intérêt à signaler ici, c'est qu'au cours de mes trois années d'exploration, aucun fragment de hache polie ou de pointe de flèche n'a été recueilli dans cette station pas plus que dans celle de Sougné, ce qui a son importance, parce que les silex de ces stations caractérisent l'industrie des plateaux de l'Amblève.

Les autres stations ou principaux points à silex, environ une vingtaine, qui peuvent présenter de l'intérêt par leur situation, par le nombre de leurs pièces, etc., étant mentionnés avec les renseignements nécessaires dans le tableau d'ensemble qui accompagne cette note, nous ne nous en occuperons pas. Nous nous contenterons d'attirer tout spécialement l'attention sur cette constatation d'ordre assez général, faite sur les plateaux de l'Amblève : c'est la grande concentration de chacun des points à silex et la netteté de leur délimitation. Nous croyons pouvoir attribuer cette délimitation si bien définie à deux causes principales, savoir : à la nature accidentée du pays limitant naturellement les positions occupées et à ce fait très probable, que la région n'aurait été cultivée à notre époque que depuis un temps relativement court ; par conséquent, le tout serait resté à peu près en place.

Les silex des plateaux de l'Amblève étant répartis sur des terrains géologiques différents, j'ai recherché si la nature du sol exerçait une influence, du moins notable, sur leur patine. Pour cela, j'ai calculé par terrain le pourcentage de pièces patinées de chacune des stations ou des principaux points à silex, et je suis arrivé à ce résultat que, sur des terrains de même nature, on rencontre une grande variation. Exemple : cinq stations sur le Burnotien donnent 96 % et 98 % de silex patinés et une sixième 9 %. Sur le Famennien, où les stations sont les plus notables, il y a des variations dans la patine entre 11 % et 100 %. Les quatre principaux points à silex établis sur le Givetien ont donné de 60 % à 96 % de pièces patinées.

Il suffira, je pense, de jeter un coup d'œil sur le tableau ci-joint pour se rendre compte que la patine pourrait bien être due à d'autres causes qu'à l'influence chimique du sol, dont l'action, si elle existe, serait tout au moins d'ordre secondaire.

Tout récemment, j'ai trouvé, aux environs de Couvin, plusieurs points à silex situés sur des plateaux calcaires absolument privés de dépôts terreux, dont plusieurs au rebord de puits naturels ou abîmes. Ces silex, qui ne pouvaient avoir été enfouis dans le sol, étaient patinés au maximum, c'est-à-dire que leur matière primitive avait été entièrement transformée. Dans des labourés, sur le même sol et tout près de ces points, j'ai recueilli, de même que M. E. Maillieux, de Couvin, qui fait l'exploration complète de la région, des silex très peu ou point patinés.

Donc sur les plateaux dénudés des environs de Couvin, c'est-à-dire à la surface du sol, les silex sont tous *très patinés*, et dans des labourés voisins (même sol) on en trouve de non patinés ou de peu patinés.

A Spiennes, au fond de puits d'extraction de silex, M. le baron de Loë a recueilli des pièces privées à peu près complètement de patine, à tel point qu'elles paraissaient provenir d'un travail récent.

Ces exemples ne sont-ils pas des indices permettant de croire que les variations de sécheresse et d'humidité, de température, de lumière, de chaleur, etc., plus fortes à la surface du sol qu'en profondeur, seraient les principales causes de la patine des silex plutôt que l'influence du sol? En tous cas, il serait désirable, me semble-t-il, que l'on poursuivit l'étude de cette question de la patine des silex — dont je n'ai pas la prétention de donner ici la solution — en observant notamment très attentivement les actions probables de surface.

QUELQUES REMARQUES SUR LES SILEX DE L'AMBLÈVE,  
PAR LE BARON A. DE LOË.

J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt les cinq mille silex (instruments, fragments d'instruments et déchets de taille), recueillis par M. Rahir, avec tout le soin et la méthode qu'exige ce genre de recherches. au cours de ces trois dernières années, sur les plateaux de l'Amblève, en cent et deux points différents situés aux environs de Fraiture, de Rouvieux, d'Aywaille, de Sougné, de Remou-

champs, de Nonceveux et de Stoumont. Deux de ces points, les n<sup>os</sup> 25 et 87 de la carte, constituent d'importantes stations dénommées *station de Sougné* et *station de Septroux*.

Ces stations sont caractérisées par leur périmètre bien délimité ainsi que par l'abondance et l'extrême petitesse des instruments, tous en silex (1), qu'on y rencontre. Voici l'inventaire très sommaire des récoltes :

Petits nucléus desquels on a enlevé des lames et des éclats utilisables (pl. II).

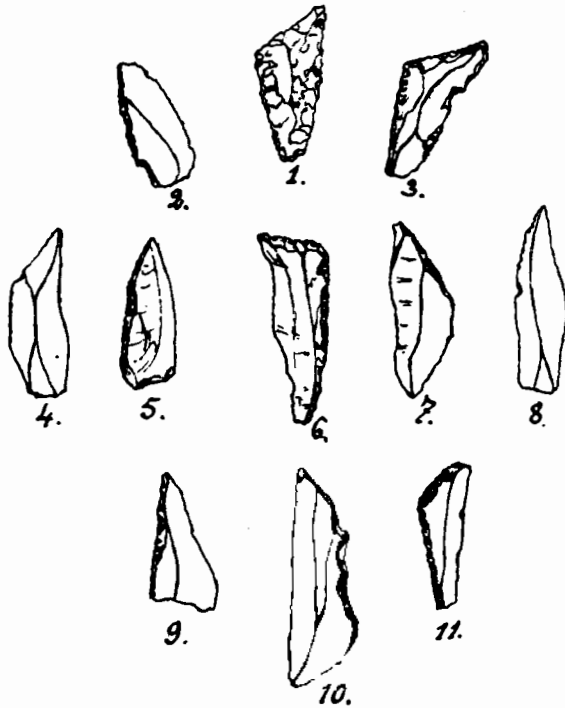


FIG. 1. — Petites lames et petits éclats à dos rabattu.

Petites lames et lames minuscules (pl. II).

Déchets de taille.

Éclats diversement retouchés.

Quelques grattoirs présentant presque tous la forme discoïde (pl. III).

---

(1) Sauf une petite lame en grès lustré et une autre en une roche se rapprochant fort du quartzite de Wommersom.



Trois fragments de lames-grattoirs.

Petits éclats présentant à la pointe une encoche très finement retouchée (pl. III).

Petites lames et petits éclats pointus à dos rabattu (fig. 1 et 2 et planches). Ils affectent le plus souvent la forme triangulaire ; ils sont parfois obliques et parfois aussi en forme de croissant ; d'autres, enfin, sont de véritables aiguilles. Les retouches n'existent jamais que sur un seul côté, l'autre ayant conservé le tranchant primitif.

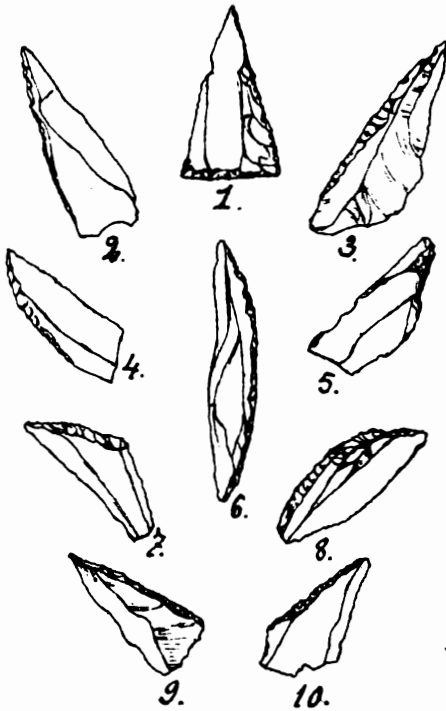


FIG. 2. — Petites lames et petits éclats à dos rabattu.

Une seule pièce fait exception à cette règle et a été retouchée sur tout le pourtour et sur les deux faces. Ce sont surtout ces petits instruments à retaille dorsale qui contribuent à donner à l'industrie des stations dont il s'agit son *facies* spécial.

Quelle fut leur destination ?

Elle est fort hypothétique encore : les uns en font de minuscules pointes de flèches, d'autres veulent y voir des burins, des hameçons, des instruments ayant servi au tatouage par piqûre.....

Cette industrie, que caractérisent aussi l'abondance des lames et la rareté relative des grattoirs, est la même que celle des foyers superficiels de la salle d'entrée de la grotte de Remouchamps.

C'est quelque chose d'analogue à l'industrie tardenoisienne des palethnologues français, que nous pouvons rapporter, chez nous, à une *période intermédiaire* entre le « Tarandien » et le « Robenhausien ».

Elle a été signalée déjà dans diverses stations du pays, notamment à Rivière (Sarts-à-Soile, Bois Laitrie)<sup>(1)</sup>, à Huccorgne (Thiers Molu)<sup>(2)</sup>, à Auderghem<sup>(3)</sup>, à Mendonck<sup>(4)</sup>, etc., mais nous ne pensons pas qu'on l'ait rencontrée souvent aussi pure de tout mélange qu'ici, où, sur dix-neuf cents instruments ou fragments d'instruments, nous ne voyons que six pièces bien franchement *robenhausiennes*<sup>(5)</sup>. Et, fait à noter, il n'en existe aucune dans les récoltes provenant des deux principales stations (n<sup>os</sup> 25 et 87).

Disons qu'on l'a trouvée aussi en Angleterre (récoltes H. Colley March), en Italie (r. Chierici), en Espagne (r. Siret), en Portugal (r. Cartailhac), en Algérie (r. du R. P. Huguenot), en Tunisie (r. Bellucci), en Égypte (r. Haynes), en Palestine (r. Richard Burton), en Crimée (r. Mérejowski) et dans l'Inde (r. Carlyle, Rivett Carnac et colonel Ryder).

---

(1) E. DE PIERPONT, *Observations sur de très petits instruments en silex provenant de plusieurs stations néolithiques de la région de la Meuse*. (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. XIII, 1894-1895.)

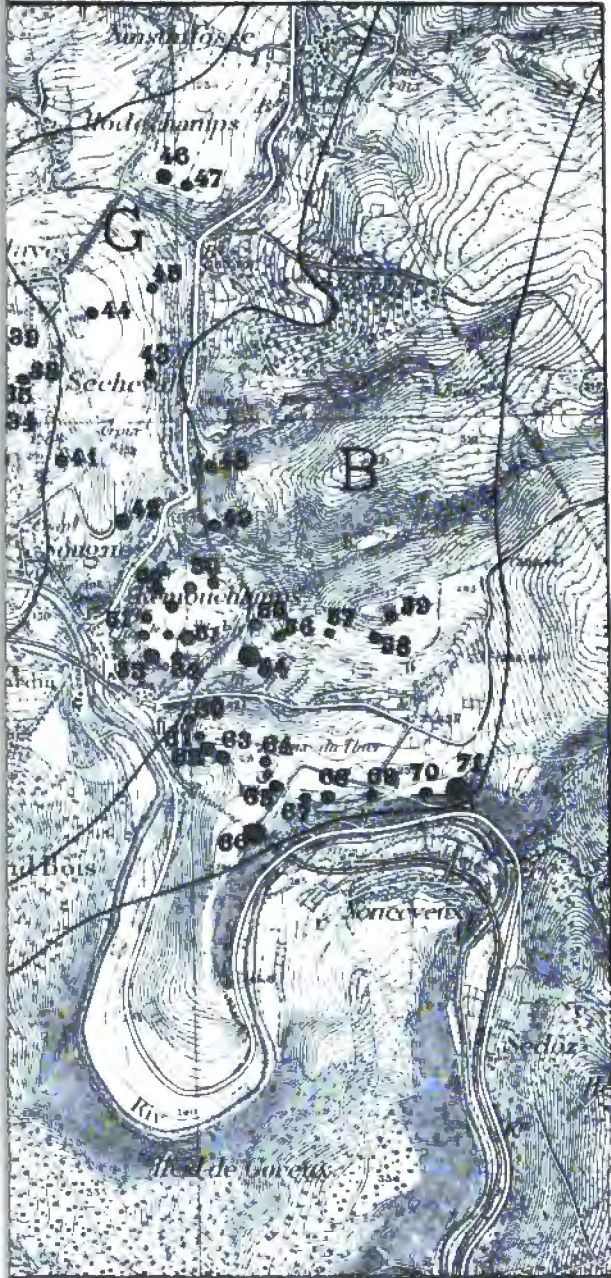
(2) DE PUYDT et LOHEST, *Sur les stations de l'âge de la pierre polie et les découvertes d'objets de la même époque aux environs de Liège, Namur, etc.* (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. V, 1886-1887.)

(3) Collection du D<sup>r</sup> Tiberghien.

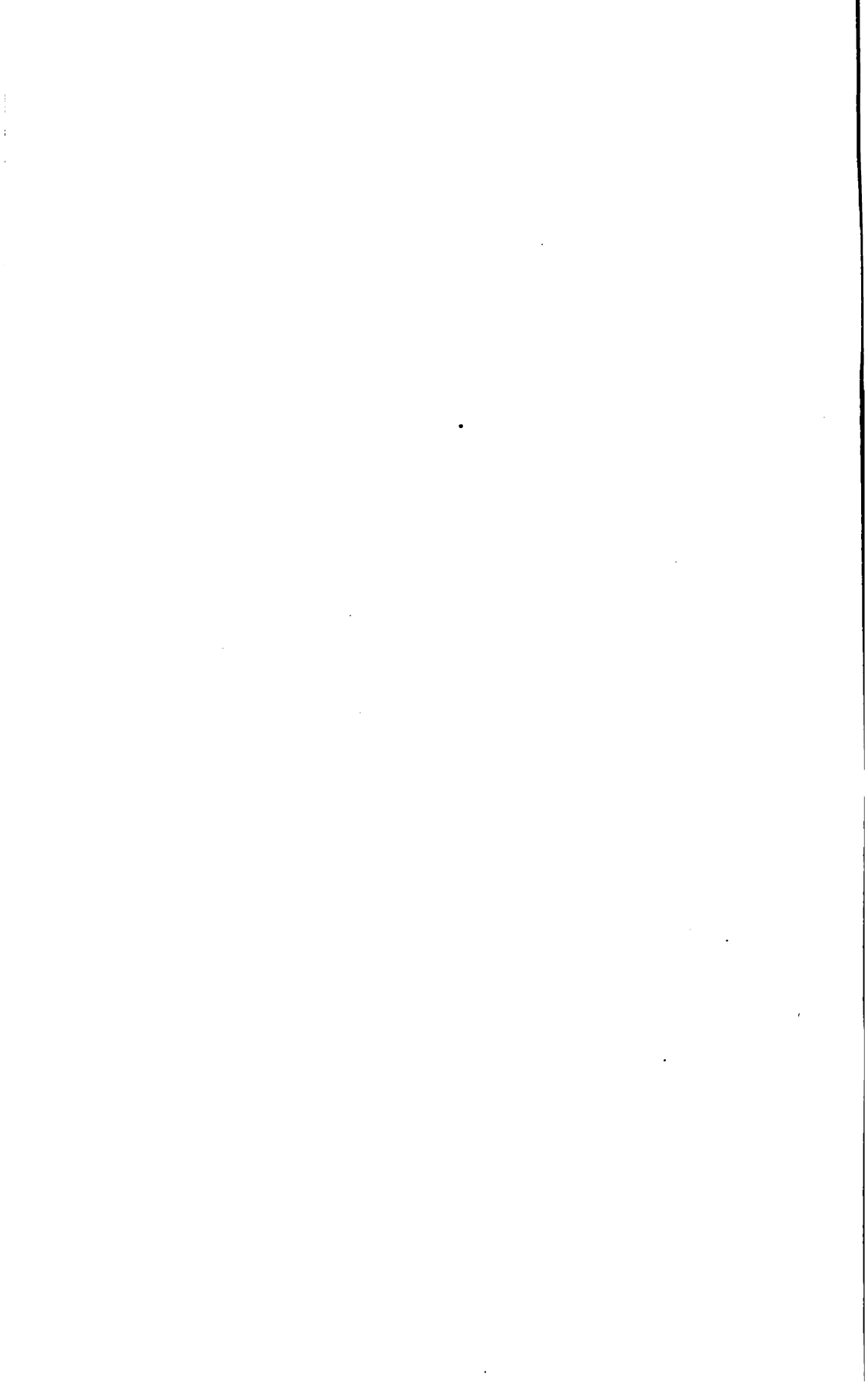
(4) E. VAN OVERLOOP, *Les silex de la station préhistorique de Mendonck*. (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. III, 1886.)

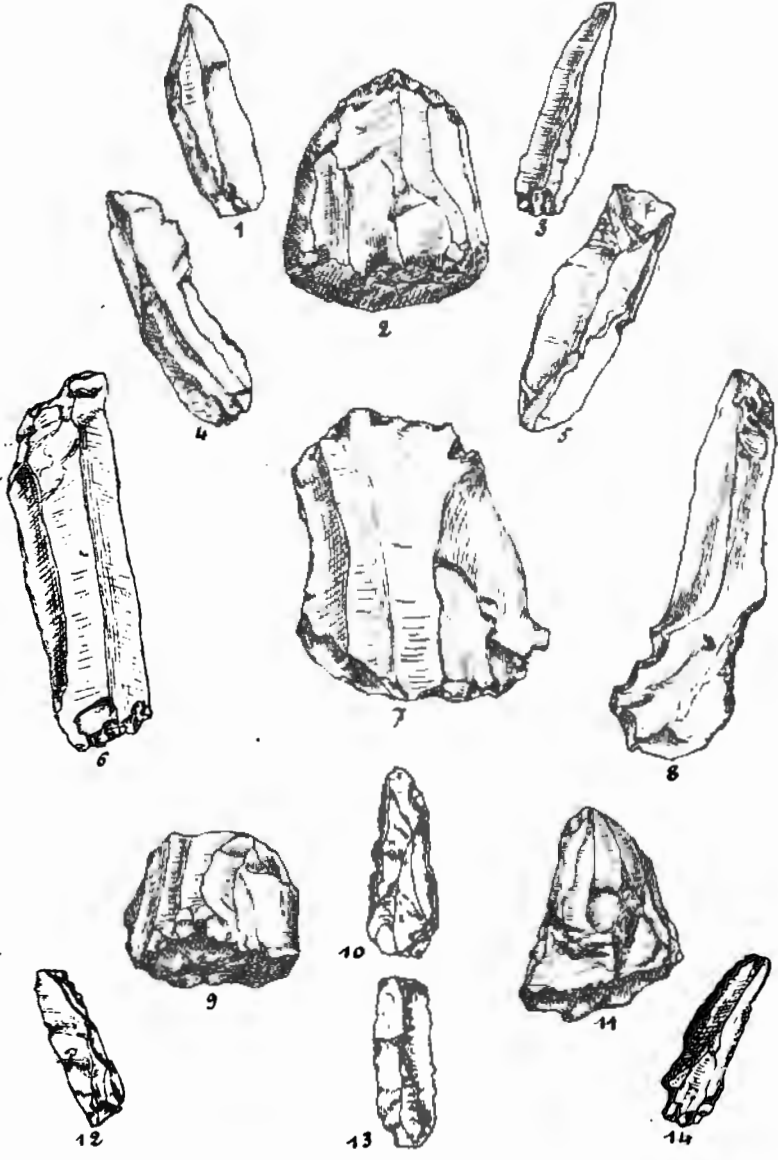
(5) Un grattoir, deux lames retouchées, une pointe de flèche à ailerons et pédoncule et deux fragments de haches polies.

---



B = Burnotien





E. RAHIR et B<sup>on</sup> A. DE LOË.

**SILEX DE L'AMBLÈVE.**

